



Anti-Corrída Lëtzebuerg a.s.b.l.

Lettre ouverte « Déclaration écrite 0006/2013 » du 10.06.2013

Réf: 130610_ComAntiCor

Lettre ouverte aux députés européens du Grand-Duché de Luxembourg
Objet : Déclaration écrite 0006/2013

Monsieur, Madame le Député Européen,

Récemment un homme d'État a déclaré: «Aucune loi, aucun ensemble de lois ne peut empêcher tous les maux du monde. Mais ce n'est pas une excuse pour ne rien faire ». L'un de ces maux est le traitement déplorable des lévriers en Europe. De nombreuses personnes ou organisations ont, à plusieurs reprises, attiré l'attention contre ce fait terrible à un niveau national ou au niveau européen. Mais, trop souvent, ce douloureux problème a été éludé pour des raisons politiques.

Mme Michèle STRIFFLER, députée européenne (PPE), en collaboration avec Mmes et MM. Louis MICHEL (ALDE), Dan JORGENSEN (S & D), Raül ROMEVA i RUEDA (Verts / ALE), Kartika Tamara LIOTARD (GUE), Santiago FISAS AYXELA (PPE), Sirpa PIETIKÄINEN (PPE), Cristian Dan PREDA (PPE), Iva ZANICCHI (PPE), Sonia ALFANO (ALDE), Gianni VATTIMO (ALDE), Andrea ZANONI (ALDE), a posé le problème et a proposé la déclaration écrite 0006/2013 qui se situe au cœur de la question. Depuis l'introduction de l'Article 13 du Traité de Lisbonne, tous les animaux sont considérés comme des êtres sensibles et nous devons apporter une entière attention à leurs besoins et à leur bien-être et ceci doit être accompli par tous les moyens appropriés et disponibles.

En ce qui concerne les lévriers, il existe des réglementations nationales et une auto-régulation par l'industrie. Mais dans de nombreux cas, ceci s'avère insuffisant et inefficace. Il n'y a pas de mise en application, pas de contrainte, aucun contrôle du respect des législations. Et ainsi des milliers de lévriers subissent encore un sort terrible. Beaucoup sont élevés puis cruellement éliminés lorsqu'ils ne sont plus jugés utiles. Pour faire cesser cette souffrance insensée, Mme Striffler stipule que le bien-être des lévriers sera véritablement mis en place en portant ces violations au niveau européen.

Le supplice des lévriers peut prendre fin si la majorité des Députés Européens acceptent de montrer leur intégrité par leur volonté de prendre en compte le bien-être de l'animal « être sensible » et ne choisissent pas la voie de moindre résistance. Nous faisons respectueusement appel à votre soutien en vous priant de signer la Déclaration écrite 0006/2013.

Elle vous attend du 15 Avril au 15 Juillet 2013

à Strasbourg : bureau LOW T2024 - à Bruxelles : bureau ASP 06D075

D'innombrables Citoyens européens profondément choqués par les tortures infligées aux Lévriers en Europe comptent sur vous pour les faire cesser.

En vous remerciant chaleureusement,

Très Sincèrement,

Diekirch, le 10 juin 2013
Pour le Conseil d'administration
John TREZZI, Président